

Plan de développement touristique 2022-2024

MRC Les Moulins
12 janvier 2022





Mise en contexte

Rappel du plan de développement touristique 2018-2020

Précisions sur le plan 2018-2020

- Selon l'étude des retombées économiques du tourisme dans la MRC Les Moulins, réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton, le tourisme génère des retombées économiques annuelles d'environ 56 millions \$, plus de 1,2 millions de visiteurs et près de 1400 emplois par année dans la MRC Les Moulins.
- Les sept (7) orientations suivantes étaient ciblées lors du dernier plan de développement touristique 2018-2020 :
 - **Pôle du Vieux-Terrebonne**
 - **Pôle du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche**
 - **Noyau villageois de Mascouche**
 - **Événements**
 - **Plein air**
 - **Tourisme équestre, gourmand et l'agrotourisme**
 - **Stratégies générales multisectorielles**





**Plan de
développement touristique
2022-2024**

Orientations et axes stratégiques de la MRC Les Moulins

La réalisation du plan de développement touristique de la MRC Les Moulins s'inscrit dans l'axe B, ainsi que dans l'axe D de la planification stratégique intégrée de la MRC.

Orientations et axes stratégiques

A. Apprendre, travailler et entreprendre

- Soutenir le développement des compétences et des connaissances
- Développer les conditions propices au développement des entreprises et de l'entrepreneuriat
- Favoriser le développement et la promotion de l'emploi local

E. Mobiliser et fédérer

- Assurer la cohérence des deux paliers municipaux
- Assurer la cohésion de l'organisation
- Valoriser le leadership de la MRC dans ses milieux d'intervention
- Assurer l'agilité et la réussite du plan stratégique



B. Vivre et s'épanouir

- Contribuer à la création d'un cadre propice au bien-être de la population
- Adapter nos stratégies aux enjeux du changement climatique
- Développer les atouts du territoire

C. Se déplacer

- Développer et encourager la mobilité durable
- Développer la mobilité intraterritoriale
- Améliorer la mobilité extraterritoriale

D. Séduire et attirer

- Mettre en valeur les atouts du territoire
- Soutenir l'émergence et l'attraction d'entreprises prioritairement dans les secteurs d'avenir
- Attirer et inclure les personnes issues de l'immigration





1-Tourisme culturel

1-Tourisme culturel

A-Vieux-Terrebonne:

Orientations générales:

1. Collaborer avec la Ville de Terrebonne afin d'établir une vision claire, commune et concertée du développement touristique du Vieux-Terrebonne;
2. Contribuer à faire du Vieux-Terrebonne un quartier où la culture tient une place prépondérante dans l'animation du quartier;
3. Promouvoir davantage la richesse patrimoniale et le « joyau » que constitue le quartier historique du Vieux-Terrebonne;
4. Favoriser une meilleure concertation entre les différents acteurs du quartier afin de développer des stratégies et des actions communes qui favoriseront le développement et l'animation touristique du quartier.



Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles de la Ville
Concierter les commerçants de ce secteur afin de définir les orientations et le modèle d'opération	Relancer un comité ponctuel pour le Vieux-Terrebonne ²⁰²²	Actualiser la vision touristique pour ce secteur et collaborer avec ce comité (ressources affectées aux activités de ce comité)
Tourisme familial: Ajout de mobilier ludique urbain* pour les familles et/ou pédalos sur l'étang**, etc.	Réaliser des études, concepts et voir à la possibilité d'opérer certaines activités à partir du kiosque estival ²⁰²²	Définir les orientations en collaboration avec la MRC, achats, installation et entretien du mobilier
Recrutement commercial ciblant des boutiques originales ou gourmandes et des restos	Développer un argumentaire et le partager à la Ville de Terrebonne ²⁰²⁴	Inclure une stratégie commerciale au PPU-centre-ville ainsi que dans les autres documents stratégiques
Signature/branding Vieux-Terrebonne	Collaborer avec la Ville en ce sens ²⁰²⁴	Déployer des outils de communication permettant d'identifier ce quartier et d'en faire vivre la richesse patrimoniale
Soutien des festivités du 350 ^e de la Ville de Terrebonne (en 2023)	Expertise de la MRC (tourisme) sur le conseil d'administration des festivités du 350 ^e ^{Dès 2022}	Collaborer avec le comité du 350 ^e

(*Génie) (**Environnement)



1-Tourisme culturel

B-Vieux-Mascouche:

Orientation générale: Collaborer avec la Ville de Mascouche afin d'établir les éléments structurants visant le développement touristique du Vieux-Mascouche.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles de la Ville
Concerter les commerçants de ce secteur afin de définir les orientations et le modèle d'opération	Démarrer un comité ponctuel pour le Vieux-Mascouche	2022 Actualiser la vision touristique pour ce secteur et collaborer avec ce comité (ressources affectées aux activités de ce comité)
Tourisme familial: Ajout de mobilier urbain ludique (ou parcours ludique) intégrant un rappel de la rivière (plan de verdissement)	Réaliser des études/concepts	2022 Définir les orientations en collaboration avec la MRC, achats, installation et entretien du mobilier (ou du parcours)
Recrutement commercial ciblant des boutiques originales, gourmandes ou artisanales et des restos	En collaboration avec la Ville, identifier le concept touristique/la ligne directrice	2024 Identifier le concept touristique/la ligne directrice Recrutement commercial



1-Tourisme culturel

B-Vieux-Mascouche (suite) :

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles de la Ville
Amélioration de l'accès à la rivière et création de parcours nautiques	Collaborer dans la création de parcours nautiques touristiques 2023	Aménager et créer des parcours nautiques en collaboration avec la MRC
Organisation de spectacles sur le parvis de l'église, à la place publique, ou ailleurs dans le Vieux-Mascouche	Évaluer les possibilités et le potentiel d'achalandage, et en discuter avec la Ville de Mascouche 2024	Prendre en charge cette activité, le cas échéant
Intégration de la nouvelle place publique dans les animations de rue, avec expositions et/ou art visuel	Analyser le potentiel touristique de la place publique, et en informer la Ville de Mascouche, le cas échéant. 2024	Prendre en charge les activités culturelles ou animations, le cas échéant



1-Tourisme culturel

C- Parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche:

Orientations générales:

- Collaborer avec la Ville de Mascouche dans le développement d'une offre récréotouristique au parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche.
- Amorcer la réflexion en lien avec le développement d'une offre originale sur l'interprétation de la culture scientifique pour la clientèle familiale.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles de la Ville
Tourisme familial: Développement d'une offre récréotouristique pour les familles.	Accompagner la Ville dans le développement d'une offre récréotouristique originale de plein air et culturelle <small>Dès 2022</small>	2022-Définir les orientations en collaboration avec la MRC, achats, installations et entretien des installations
Tourisme familial: Planification de la mise en œuvre de certaines activités identifiées dans les phases 1 et 2 de l'étude portant sur l'interprétation de la culture scientifique	Rencontrer les responsables de la nouvelle corporation et leur expliquer l'étude <small>2022</small> Réaliser des concepts / plans préliminaires en lien avec les projets retenus <small>2024</small> Collaborer dans la demande de subvention auprès de Tourisme Lanaudière <small>2024</small>	Définir les orientations en collaboration avec la MRC, achats, installations et entretien Effectuer les autres demandes de subventions



1-Tourisme culturel

D- Événements (suite):

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
<p>Soutien et accompagnement de nos jeunes événements* touristiques** gratuits</p> <p><i>*Moins de 5 ans d'opération</i> <i>** Minimum de 500 personnes par jour, dont près de la moitié proviennent de l'extérieur de la MRC</i></p>	<p>Subventionner un jeune événement d'envergure</p> <p>Dès 2022</p>	<p>_____</p>
<p>Octroyer une place plus importante aux actions écoresponsables dans les événements (volet important pour les familles)</p>	<p>Évaluer l'importance de ce critère dans la grille d'évaluation du FDT-TM</p> <p>Dès 2023</p>	<p>Élaborer une politique à cet effet ou proposer des conditions à respecter</p>
<p>Accentuer les liens avec la restauration locale lors des événements</p>	<p>Faciliter la mise en contact des restaurateurs intéressés avec les organisateurs d'événements</p> <p>Dès 2022</p> <p>Évaluer l'importance de ce critère dans la grille d'évaluation (FDT-TM)</p> <p>Dès 2023</p>	<p>Analyser la possibilité réglementaire et environnementale des camions de rue, locaux lorsque possible, et BBQ ponctuels lors d'événements spéciaux</p>
<p>Favoriser la création d'événements dans les périodes moins achalandées*</p> <p><i>*Octobre à avril inclusivement</i></p>	<p>Évaluer l'importance de ce critère dans la grille d'évaluation du FDT-TM</p> <p>Dès 2023</p>	<p>Appuyer la MRC dans cet objectif</p>





2-Tourisme familial

2-Tourisme familial

Orientation générale: Contribuer au développement d'une offre attrayante pour la clientèle familiale, dans plusieurs attraits, commerces et événements de la MRC Les Moulins.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Adopter un positionnement officiel de MRC familiale	Ajouter le tourisme familial dans les axes de développement du plan d'action de la MRC Dès 2022 Résolution au conseil 2024	Appuyer la MRC dans ce créneau
Accroître le nombre d'activités/services aux familles (intégrant les adolescents) dans nos attraits et entreprises, et en faire la promotion (campagnes spécifiques annuelles)	Formuler des suggestions pour développer un volet familial chez les attraits / entreprises du répertoire touristique de la MRC et leur proposer Dès 2022	Appuyer la MRC dans ce créneau
En lien avec certains projets spécifiques, concevoir un plan d'action visant le démarchage auprès des promoteurs	Valider avec les villes*, quelles sont les possibilités sur leur territoire Dès 2022 Contacter l'organisme Montréal International, travailler avec nos partenaires et identifier nos cibles 2023 Suite à cette étape, établir une stratégie de démarchage, pour accompagner la MRC et les villes 2024	Collaborer avec la MRC afin d'identifier nos partenaires et nos cibles

*(Aménagement)





3-Plein air récréotouristique

3-Plein air récréotouristique

A-Stratégies multidisciplinaires en plein air:

Orientation générale : Collaborer avec les différents services de la MRC (aménagement et environnement) afin de réaliser une étude / plan directeur du plein air et des sentiers récréotouristiques, et mettre l'emphase sur l'initiation au plein air comme produit d'appel de la MRC familiale.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Proposer une vision de plein air récréotouristique et s'assurer que celle-ci soit intégrée au schéma d'aménagement de la MRC, avec la réalisation d'une étude prévoyant une connectivité entre les municipalités	Réaliser et adopter une étude / plan directeur du plein air et des sentiers récréotouristiques dans la MRC <small>2023</small> Évaluer si des éléments peuvent être intégrés au PRMHH et au schéma d'aménagement de la MRC afin d'orienter les villes dans leur planification de développement urbanistique <small>2024</small>	Partager à la MRC les études déjà réalisées, les projets à long terme ainsi que les connexions prévues dans le plan directeur de la CMM, en lien avec les aménagements de sentiers/plein air
Tourisme familial: Offrir de la location d'équipements (plusieurs catégories) sur le territoire	Analyser la possibilité que l'initiation au plein air devienne l'attrait majeur de la MRC familiale <small>Dès 2022</small> Soutenir et analyser la possibilité de subventionner de tels projets via le FDT-TM <small>Dès 2022</small>	Possiblement faire l'acquisition d'équipements, et le cas échéant, permettre la location aux visiteurs et aux citoyens
Étudier le développement d'un camping avec hébergement d'expérience en périphérie urbaine	Vérifier les aspects réglementaires* et la possibilité au schéma d'aménagement <small>2024</small> Soutenir et analyser la possibilité de subventionner un tel projet via le FDT-TM <small>Dès 2022</small> Collaborer avec Éco-nature et le GPAT afin de soutenir leurs projets pouvant bonifier l'offre touristique du Parc de la Rivière <small>Dès 2022</small>	Vérifier les aspects réglementaires avec le MELCC ainsi que l'acceptabilité sociale du projet Soutenir et financer une partie d'un tel projet



*(Aménagement, Environnement)



3-Plein air récréotouristique

A-Stratégies multidisciplinaires en plein air (suite):

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Dans le cadre de l'étude, considérer la possibilité de proposer des ajouts de tronçons de sentiers manquants pour les activités de plein air les plus populaires : vélo, randonnée/raquette et kayak/canot	Aspirer à la pérennité des sentiers dans le schéma d'aménagement de la MRC <small>Dès 2024</small>	Voir à la pérennité des sentiers par des mesures incitatives et fiscales, règlements, etc.
	Organiser l'information pour les visiteurs (cartes ou applications mobiles) <small>2024</small>	Définir les orientations en collaboration avec la MRC, aménagements et entretien des sentiers
	Travailler une connexion entre le Domaine Seigneurial et la Ville de Terrebonne, à partir du site de la Côte Boisée - GPAT (lien RAIM) <small>2023</small>	Effectuer les représentations à cet effet auprès du MTQ
Dans le cadre de l'étude, considérer la possibilité de réserver des espaces naturels (parcs, espaces verts et sentiers) possiblement dans les parcs d'affaires /industriels	En collaboration avec les services de développement économique, d'urbanisme et d'environnement des villes, définir, s'il y a lieu, les parcs, espaces verts et sentiers à réserver <small>2023</small>	Disposer d'un corridor dans certains terrains privés intéressants, pour d'éventuels projets de sentiers.
	Prévoir un contenu normatif minimal au schéma d'aménagement et à son doc. complémentaire <small>2024</small>	Dans l'éventualité où il n'est pas possible de développer sur les terrains privés, aménager des corridors à même l'emprise de rue pour éviter la crainte de la responsabilité civile
Avoir une vision stratégique en vue d'éventuelles requalifications de grands espaces de la MRC* (ex.: les golfs, le site d'enfouissement, le champ de tir St-Maurice...)	Lorsque cela est souhaitable, et à la suite des consultations des villes/MRC avec la CMM, proposer des potentiels de développements touristiques pour ces grands espaces, et si cela est possible, intégrer ces concepts au schéma d'aménagement de la MRC. <small>2024</small>	Analyser la possibilité de réserver des sommes (réserves financières) réparties sur plusieurs années ou de trouver d'autres moyens permettant de requalifier ces espaces à des fins de plein air (fiducies, etc.) Subséquentement au schéma, prévoir ces requalifications au plan d'urbanisme des villes



*Environnement



3-Plein air récréotouristique

B-Cyclotourisme/vélo à pneus surdimensionnés (fatbike):

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
<p>Tourisme familial: Améliorer l'utilisation et l'attractivité des pistes cyclables en y intégrant des services : kilométrages précis, dénivelés, points d'eau, stationnements, supports à vélos, stations de réparation, signalisations, sanitaires, locations ou vélos en libre-service, etc.</p>	<p>Faire l'évaluation des services manquants et des endroits stratégiques pour les positionner 2023</p> <p>Développer un argumentaire et le partager aux villes* 2024</p> <p>Créer ou s'intégrer à un outil fournissant ces informations 2024</p>	<p>Acquisition et installation des services manquants, entretien, etc.</p>
<p>Dans le cadre de l'étude, considérer la possibilité de développer une offre de plein air à promouvoir (vélo à pneus surdimensionnés (fatbike)/vélo de montagne/raquette) dans le corridor de biodiversité de la Ville de Terrebonne ainsi que dans le corridor forestier du Grand Coteau (Av. de l'Esplanade jusqu'au Lac Samson)</p>	<p>S'assurer des dispositions réglementaires et analyser la capacité de support des milieux naturels** 2023</p> <p>Analyser les enjeux, développer un argumentaire et le partager aux villes 2024</p> <p>Utiliser le visuel du corridor provincial mongrandcoteau.ca 2024</p>	<p>Encadrer la pratique et déterminer les usages selon les pratiques existantes, voir à l'entretien, la signalisation, etc.</p>
<p>Attirer des événements et /ou compétitions</p>	<p>Soutenir et analyser la possibilité de subventionner un nouvel événement de cyclotourisme ou de vélo à pneus surdimensionnés (fatbike), via le FDT-TM Dès 2022</p>	<p>Supporter un tel événement</p>
<p>Voir à l'installation de cages / hangars / locaux à vélos sécuritaires et fermés dans le Vieux-Terrebonne et dans le Vieux-Mascouche, pour les vélos de la clientèle cyclotouristique</p>	<p>Proposer les plans et concepts pour ce hangar/cette cage pour vélos 2022</p> <p>Prévoir ces infrastructures dans l'étude de planification de milieux de vie durables (PMVD)** Dès 2022</p>	<p>Sous réserve d'un accord préalable par la Ville, achats, installations et entretien</p>



*(Travaux publics et Génie des villes) **(Aménagement et Environnement)



4-Tourisme corporatif

4-Tourisme corporatif

A-Tourisme d'affaires:

Orientation générale : Évaluer l'opportunité/la faisabilité pour un centre de congrès et pour l'ajout d'hébergements dans la MRC les Moulins.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Évaluer l'opportunité et la faisabilité pour un centre de congrès dans la MRC Les Moulins (capacité d'accueil de 800 à 1000 personnes avec superficie minimale de 25 000 pieds carrés)	<ul style="list-style-type: none">- En collaboration avec certains acteurs locaux, procéder à une brève analyse interne sur la venue d'un centre de congrès d'envergure ²⁰²²- Analyser la possibilité de confier un mandat à une firme afin de renouveler notre étude d'opportunité (2012) sur la venue d'un centre de congrès d'envergure et valider quel emplacement serait le plus stratégique/opportun ²⁰²³- Évaluer nos besoins hôteliers et/ou vérifier la possibilité d'ajout de chambres dans les lieux d'hébergement existants ²⁰²³- Évaluer le nombre d'entreprises générant du tourisme d'affaires sur le territoire ainsi que l'ampleur du tourisme sportif ²⁰²³- S'assurer de la faisabilité réglementaire en lien avec le trafic que cette infrastructure pourrait occasionner* ²⁰²³	Valider la volonté politique pour une telle infrastructure sur le territoire et explorer les différentes possibilités de financement
Tourisme familial: proposer, via les lieux d'hébergement, des activités familiales aux familles qui accompagnent lors d'événements d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir un dépliant pour ces familles (version papier et numérique), et le promouvoir chez les organisateurs de ces événements, dans les lieux d'hébergement, dans les parcs industriels et sur les sites web appropriés. ²⁰²⁴	Collaborer à l'identification des activités et à leur diffusion

*(Aménagement)

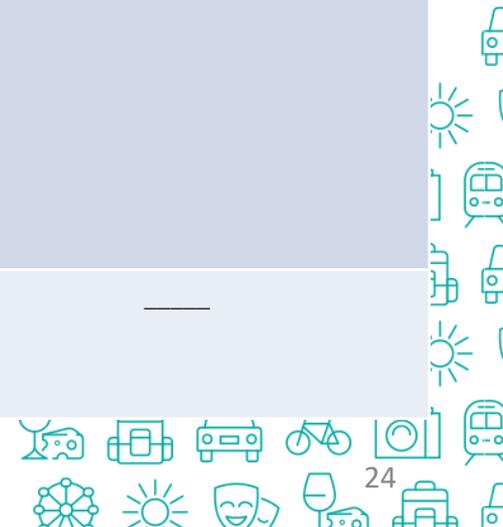


4-Tourisme corporatif

A-Tourisme sportif:

Orientation générale : Évaluer les retombées potentielles pour le tourisme sportif.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Évaluer le potentiel de retombées économiques en lien avec le tourisme sportif sur glace (hockey/ringuette), en y incluant l'aréna de Saint-Roch-de-l'Achigan	-Contacter nos clubs locaux ainsi que les gestionnaires d'aréna sur notre territoire afin de connaître leurs horaires et tarifs ²⁰²³ -Approcher Hockey Canada et Hockey Québec et la Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec afin de connaître leurs besoins lorsqu'ils prévoient leurs camps d'entraînement. ²⁰²⁴ -Tourisme familial: Si la démarche est concluante, développer et diffuser une offre avec hébergement, restauration et activités familiales. ²⁰²⁴	Collaborer dans l'identification des clubs et gestionnaires
Évaluer le potentiel de retombées économiques en lien avec d'autres disciplines du tourisme sportif (soccer, natation, nage synchronisée, danse)	-Contacter nos clubs locaux afin de connaître leurs horaires et tarifs ²⁰²⁴ -Approcher les organisations provinciales ²⁰²⁴	_____





5-Agrotourisme / tourisme gourmand

5- Agrotourisme / tourisme gourmand

Orientation générale : Contribuer à la naissance d'une offre minimale en agrotourisme sur le territoire de la MRC les Moulins.

Objectifs	Rôles de la MRC	Rôles des villes
Tourisme familial: Développer les activités agrotouristiques portant sur l'acériculture dans La Plaine et à Mascouche	Réaliser une étude technique sur le potentiel de l'acériculture à des fins agrotouristiques* 2024	—
Tourisme familial: Développer les activités agrotouristiques portant sur l'autocueillette et/ou la production animale	<p>Identifier et contacter les propriétaires de terrains qui ont un potentiel pour développer l'agrotourisme (lien avec le PDZA) afin de les soutenir dans leurs démarches. Dès 2022</p> <p>Voir à la possibilité de soutenir, via le FDT-TM ou des services-conseils, des projets de développement agrotouristique Dès 2022</p> <p>Collaborer avec la Ville afin de favoriser l'assouplissement de la réglementation freinant le développement de l'agrotourisme, ou auprès de certaines instances, notamment la CPTAQ Dès 2022</p>	Collaborer avec la MRC afin de favoriser l'assouplissement de la réglementation freinant le développement de l'agrotourisme, ou auprès de certaines instances, notamment la CPTAQ
Évaluer la possibilité de développer des circuits regroupant les microbrasseries ou les lieux d'autocueillette ou d'interprétation à la ferme	Concierner les entreprises afin de créer une offre et collaborer à promouvoir celle-ci auprès de la clientèle touristique* 2024	—
Développer une offre gourmande avec hébergement pour la clientèle qui s'intéresse au plein air (vélo) et à la culture.	Concierner les entreprises afin de créer une offre et collaborer à promouvoir celle-ci auprès de la clientèle touristique 2024	—

*(Aménagement)





6-Tourisme équestre

6- Tourisme équestre

Orientation générale : Contribuer au développement permanent du **Sentier Transcanadien équestre** sur le territoire de la MRC Les Moulins.

- Cet axe n'est pas détaillé dans ce plan de développement touristique puisque qu'un plan d'action distinct a été élaboré et entériné par la MRC Les Moulins en lien avec le développement du tourisme équestre. Ce plan quinquennal (2020-2024) vise la réalisation du Sentier Transcanadien équestre à Terrebonne et à Mascouche.
- L'intégration du tourisme familial se fera lorsque le tracé sera complété et que la halte équestre aura été créée.



Notes complémentaires

- Ce plan sera évolutif et pourra être adapté et modifié tout au long de la période ciblée (2022-2024).
- Puisque le tourisme familial est l'axe transversal de ce plan, la MRC Les Moulins adoptera davantage un positionnement ciblant les familles dans le cadre de ses actions promotionnelles.
- La MRC Les Moulins effectuera les veilles nécessaires à son développement concurrentiel en tourisme. Elle s'assurera de partager ses recherches ainsi que les formules innovantes aux villes et organisations concernées.
- Avec la venue d'un second diffuseur au parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche, la MRC Les Moulins prévoit une complémentarité des activités culturelles dans la promotion des lieux de diffusion.
- L'avenir des jeunes événements d'envergure touristique étant plus incertain, la MRC Les Moulins consacrera une partie de ses budgets promotionnels afin d'accroître la promotion de ces derniers.



Nous joindre

710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

